

Double cursus franco-allemand incertitudes

Par **Lise Gaillard**, le 27/03/2017 à 16:14

Bonjour,

J'aurais besoin de témoignages, avis, conseils.

Je suis perdue depuis quelques temps, en effet je suis depuis ma L1 au sein d'un parcours franco-allemand de droit. Début L1 j'étais en mode : "youpi trop coool". J'adore l'allemand, j'adore le droit, quoi de mieux?

Oui mais les choses sérieuses arrivent très rapidement.

1) Je ne peux pas choisir mes cours pour ainsi dire, ils sont imposés. De plus les 3/4 des cours imposés sont du droit public, alors qu'EVIDEMMENT j'ai plus d'affinités avec le droit privé et j'envisage de poursuivre dans cette voie. (Ex: je n'ai pas pu avoir de 3è TD en droit des affaires ou droit pénal)

2) Le responsable du parcours ne l'est que de nom, on se retrouve avec des cours en ligne totalement inutiles d'allemand niveau bb, lui même ne sait même pas comment tout organiser etc alors que c'est lui qui a mis en place ce cours. Alors soit on fait pas d'allemand, soit on en fait mais concrètement on apprend rien. Alors le parcours franco-allemand il est plutôt franco-français, si ce n'est notre super prof allemand qui nous dispense un cours utile et très intéressant lui (droit des oblig + méthode du cas pratique en allemand) mais il n'y a que lui pour relever le niveau.

3) Je suis dans un énième parcours, un collège de droit, très intéressant mais malheureusement je ne peux quasi jamais aller aux séances car chevauchement avec le PFA oblige. Ainsi je rate des interventions, des oraux etc. Handicapant aussi sur ce point.

En clair, entre l'administration, le choix des cours, le peu d'allemand que l'on fait et le responsable qu'on se coltine, je deviens dégoûtée de ce parcours. Oui je me plains beaucoup sur ce post et pourtant je ne suis pas le genre à trop me plaindre de mes études habituellement.

Pourtant je m'en sors j'ai toujours obtenu mes semestres mais je ne m'y plais plus.

Alors j'hésite.

Quitter le parcours dès maintenant soit avant ma L3 (je suis en L2), soit continuer jusqu'à ma L3 puis arrêter, soit continuer jusqu'à la fin car ce parcours dure jusqu'en M2 en principe.

Sachant qu'en L3 en principe on n'aurait aucun choix de cours du tout et c'est vraiment droit public, soit disant que ça va changer pour l'année pro et qu'on pourrait choisir comme tout le monde mais les nouveaux programmes ne sont pas encore accrédités par l'administration (y a le teeeeemps).

Est-ce que c'est mal vu d'avoir arrêté un parcours comme ça? Ca me porterait préjudice en vue d'une future sélection en master ou de la recherche d'un stage/job ?

Soit je reste dans le parcours par dépit, soit je pars et je peux enfin choisir ma voie mais je n'aurais plus le sésame de la double licence qui est apparemment recherchée (c'est vrai? Un parcours franco allemand c'est avantageux?). En gros j'hésite entre l'objectif de la double licence qui ne me ferait pas passer pour une lâche (soit ma raison) et mon envie de pouvoir faire ce que j'aime (soit mon coeur).

Qu'en pensez vous? Avez vous déjà été dans cette situation ? Quelle serait la plus sage décision?

Par **CI37**, le **29/03/2017** à **22:40**

Salut,

Hmm j'ai été dans une situation un peu similaire en licence, j'avais des cours de droits étrangers que je pensais très intéressants mais finalement, je me suis tourné vers domaine plus pragmatique et concret: le droit des affaires.

D'après mon expérience, tout dépend de ce que tu veux faire ensuite. Je sais qu'en L2 c'est difficile de se projeter jusqu'au M2. C'est vraiment à toi de voir, mais si j'avais un conseil à te donner, ce serait de ne pas te fermer des portes ; si tu sens que ta licence franco-allemande est trop axée droit public, que tu louperas des cours comme RGO, droit privé des biens, peut être que tu gagnerais à partir.

Personne ne peut vraiment savoir à part toi en gros ;)